

Laon, le 16 janvier 2024,

L'AISNE EN VIGILANCE ORANGE NEIGE ET VERGLAS : COORDINATION DES MOYENS D'INTERVENTION

Les services de la Voirie départementale de l'Aisne et du SDIS02 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne) se sont rencontrés ce mercredi pour coordonner les moyens d'intervention.

Objectif : mutualiser les efforts pour assurer la sécurité de tous.



Présentation des moyens d'intervention au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS)

Le département de l'Aisne est placé en **vigilance orange neige et verglas** à partir de mercredi 16 janvier 2024. Des pluies verglaçantes et des chutes de neiges sont attendues dans la nuit, puis dans la journée de jeudi 17 janvier. **Les transports scolaires et transports adaptés sont suspendus les 17 et 18 janvier** et le rectorat organise le retour des élèves internes au sein de leur famille.

Mardi 16 janvier, Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne, et Mathieu Fraise, vice-président Equipements départementaux et Infrastructures, se sont rendus au **CODIS (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours)** en vue de se concerter avec le président du CASDIS David Bobin, et le Directeur du SDIS, le colonel Fabien Didier.

Objectif : coordonner efficacement l'intervention des différents services (SDIS, Département, Voirie, ENEDIS, etc.) pour **gérer efficacement la situation météorologique difficile**.

*« Cette collaboration transversale est fondamentale et n'est pas un dispositif exceptionnel. C'est notre manière de travailler ensemble pour permettre **une réponse plus rapide et plus adaptée aux besoins de la population**, en mettant de côté les priorités individuelles au profit de l'intérêt commun »* résume David Bobin, président du SDIS de l'Aisne.

Assurer la sécurité des habitants

Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur les procédures habituelles lors d'événements météorologiques.

*« Il faut souligner **la mobilisation des sapeurs-pompiers** : ces derniers passent en garde dès 20h pour assurer la sécurité des habitants »* résume le colonel Didier. *« Afin d'être prêts à intervenir selon les différents scénarios que la météo pourrait présenter, les pompiers ont assuré **la préparation technique**, avec la pré-chaine de la moitié des véhicules. »*

En matière de **prévention**, l'ensemble des services sont mobilisés : **vérification des systèmes d'alimentation électrique, communication proactive avec la population pour les informer et les conseiller, salage préventif des routes par la Voirie départementale** pour assurer de bonnes conditions de circulation, etc.

*« **L'anticipation des services dans leur coordination est essentielle pour garantir que tous les Axonais, y compris les personnes vulnérables, reçoivent l'assistance nécessaire** »* rappelle le président du Conseil départemental de l'Aisne. Ainsi, des mesures sont par exemple prises pour **permettre aux infirmières et autres services essentiels d'atteindre ceux qui en ont besoin**, contribuant ainsi à éviter la surpopulation dans les hôpitaux.

*« Je tiens à souligner la **capacité des services à évaluer continuellement la situation et à adapter leurs interventions en conséquence**. Cela montre que les services ne se contentent pas de répondre aux événements mais les anticipent activement pour **minimiser risques et impacts sur la population** »* souligne David Bobin.

Traitement des routes départementales

Dans le cadre du **plan de viabilité hivernale, du 6 novembre au 2 avril**, des moyens humains, techniques et matériels importants sont déployés pour **l'entretien et la préservation des 5 549 kilomètres de routes départementales**. Enclenché depuis le 6 novembre, ce plan permet d'assurer de bonnes conditions de circulation aux usagers et préserver les routes départementales, quelles que soient les conditions météorologiques.

253 agents de la voirie départementale sont mobilisés. Chaque semaine et au rythme d'une semaine sur trois, 70 d'entre eux sont en astreinte hebdomadaire. La veille météo est assurée **7 jours sur 7 et 24h/24**. En fonction des conditions météorologiques, 5 équipes de patrouille observent l'état des chaussées.

Les 5 549 km de routes départementales représentent un important réseau routier. Celui-ci est hiérarchisé en **3 niveaux d'intervention**.

- **N1 (environ 2 500 km)** : itinéraires traités prioritairement (week-ends et jours fériés compris, nuit et jour) et continuellement dans la mesure du possible pour rétablir des conditions de circulation acceptables dans les meilleurs délais ;
- **N2 (environ 2 500 km)** : itinéraires traités après retour à des conditions de circulation acceptables sur les circuits N1 (week-ends et jours fériés compris, nuit et jour) ;
- **N3 (environ 500 km)** : itinéraires traités à la suite des circuits N2, uniquement en journées ouvrées et dans la mesure des moyens disponibles. Les circuits N3 sont traités avec un seul passage journalier. En fonction des conditions météo et de l'état de viabilité des réseaux N1 et N2, il se peut que les circuits N3 ne soient pas traités.

Pour intervenir sur les **5 549 km de routes départementales**, le Département dispose de **48 engins de service hivernal**. « *Ces camions saleurs de 10 à 15 tonnes, sont équipés d'une lame de déneigement frontale et de saieuses de 5 à 8 m3, de chaînes automatiques et de feux spéciaux* » rappelle Mathieu fraise, vice-président du Conseil départemental de l'Aisne.

En cas de phénomène météorologique exceptionnel, type hiver 2010, le plan de traitement courant est adapté. Ainsi, l'ensemble des moyens disponibles est concentré sur un **réseau stratégique regroupant les axes essentiels**, dont notamment la desserte des centres hospitaliers.

Une fois ce réseau rendu praticable, les moyens sont redéployés sur des axes de désenclavement de chaque commune.

« *Nous pouvons également, demander le renfort d'agriculteurs volontaires. En cas de phénomène neigeux important, 335 agriculteurs sont mobilisables dans le cadre d'une convention passée entre la Chambre d'Agriculture, l'USAA 02 (Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne) et le Département. Un autre exemple de coopération qui permet d'assurer la sécurité de tous les Axonais* » a conclu le président Fricoteaux.

Informez-vous !

Pensez à vous informer sur les conditions de circulation sur votre trajet, elles sont consultables en temps réel sur **Inforoutes02** (<https://inforoutes.aisne.com/>).

Vous y trouverez les informations sur les routes barrées, chantiers en cours, déviations, mais aussi les conditions de circulation en période de neige/ verglas et la carte de pose et dépose de barrières de dégel.

Bien que des moyens soient déployés pour votre sécurité, rien ne remplace **la vigilance des usagers**. Il est recommandé d'**adapter sa vitesse** en fonction des conditions météorologiques, de **contrôler les systèmes de freinage, d'éclairage** et de nettoyage du pare-brise avant la période hivernale. Des petits gestes qui assurent votre sécurité et celle des autres !

<https://inforoutes.aisne.com/>